



Parti vert libéral Suisse

Communiqué de presse

Objet	Accords fiscaux avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche
Contact	Thomas Maier, Conseiller national, +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral Suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tel +41 31 322 60 57, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	30 mai 2012

Les accords fiscaux renforcent la place financière de la Suisse et résolvent les problèmes rencontrés par le passé

Les Vert libéraux approuvent l'adoption des accords fiscaux avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche par le Conseil national. Sur le plan juridique, ces traités assurent continuité et sécurité pour l'avenir et régularisent les situations rencontrées par le passé. Les demandes de la gauche comme de la droite visant à rejeter ces accords n'ont pas abouti au sein de la Grande Chambre. Par cette décision, la crédibilité de la Suisse et la confiance envers notre place financière se voient renforcer. Les recettes fiscales attendues par les trois Etats concernés bénéficieront ainsi de l'ancrage légal capable de préserver la sphère privée des clients.

Les Vert libéraux sont convaincus que l'aval de la Suisse concernant l'impôt libératoire connaîtra un accueil positif également en Allemagne. L'Allemagne ne pourra guère s'opposer à cette démarche permettant de régulariser les fonds en Suisse et d'apaiser les tensions liées aux questions fiscales.

Cet accord prévoit que les personnes domiciliées dans les Etats concernés peuvent régulariser leurs comptes bancaires en Suisse soit en s'acquittant d'un impôt supplémentaire soit en révélant l'existence du compte. Les rendements et bénéfices réalisés par les clients seront soumis à un impôt à la source. Les Vert libéraux ont rejeté toute demande visant le report ou le rejet du traité. Accepter ces propositions équivaldrait de facto à revenir sur la date de l'entrée en vigueur du traité fixée au 1^{er} janvier 2013 et sur le contenu y afférent.

Non sans inquiétude, les Vert libéraux constatent que toutes les places financières à travers le monde ne bénéficient pas de la même attractivité. Mais la Suisse n'a pas le pouvoir, à elle seule, de corriger cette situation. Elle doit procéder avec prudence et de manière équilibrée afin de rester compétitive sur le plan international. Dans cette optique, les Vert libéraux considèrent que ces accords représentent une alternative adéquate à l'échange automatique de données en raison des modalités prévues pour l'impôt libératoire. Couplée aux conventions de double imposition, cette stratégie permet de sauvegarder la place financière suisse.

Pour les Vert libéraux, ces accords ont mis un terme aux discussions eu égard au vol de données. Ces dernières ont perdu leur pertinence car, désormais, les accords prescrivent l'obligation de s'acquitter de toutes obligations fiscales.

Notre Conseiller national Maier s'exprime avec inquiétude « Avant tout, les partis réfractaires à ces accords pouvaient revoir leur position. A mon sens, ils manquent de réalisme et leur opposition s'avère totalement irresponsable pour la place financière et le marché de l'emploi en Suisse. En effet, jusqu'à présent, il n'existe pas meilleur compromis. Le rejet de ces accords emporterait la perte de milliards de recettes fiscales et de milliers de places de travail. Au niveau fédéral, les discussions relatives aux prochains budgets n'ont pas fait l'objet de demandes supplémentaires. Bien au contraire. Il est question de coupes budgétaires massives dans la formation et les assurances sociales. »